

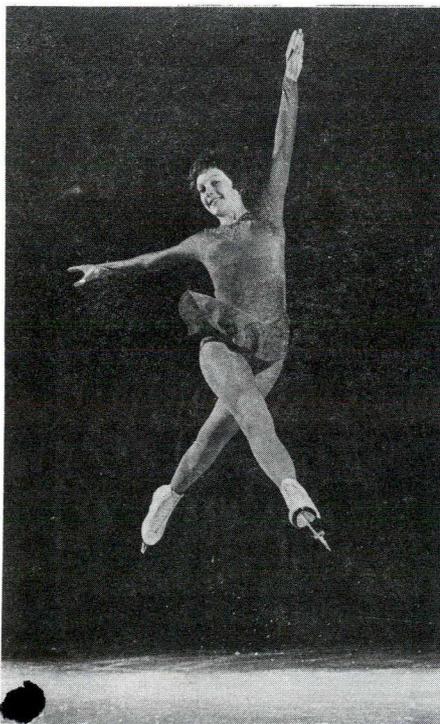
cin est un guérisseur et non un exécutif des hautes oeuvres.

Il a ajouté qu'il était déjà bien assez difficile de prendre des décisions concernant sa propre vie; comment alors oser en prendre concernant celle d'autrui?

Avant qu'un homme en supprime un autre, il lui faut déshumaniser la victime; dans le cas de l'euthanasie il suffirait alors de prétendre que la personne a régressé à une vie végétative. Pareille attitude mènerait la société à sa destruction.

Visite d'une équipe d'examineurs

Cinq examinateurs en éducation de l'OCDE sont venus au Québec passer en revue nos politiques d'éducation. En effet, une des préoccupations majeures de l'Organisation de coopération et de développement économiques est d'étudier les politiques d'éducation en vigueur dans chacun des 26 pays membres afin d'y dégager les lignes de force de coopération mutuelle en éducation.



Le Canada fonde de grands espoirs à l'égard de cette jeune patineuse de Vancouver, Susan MacDonald, 15 ans, qui s'est classée au 4^e rang dans le concours international Skate Canada, tenu à Edmonton (Alberta) en novembre.

Principes directeurs de la politique... (suite de la page 2)

Par contre, le Comité admet que des parents peuvent être utiles aux nouveaux arrivants dans leur adaptation à un nouvel environnement. Il propose donc que les 5 points que peut actuellement obtenir un immigrant indépendant ayant un parent au Canada soient doublés à 10 si le parent est citoyen canadien. Il recommande d'autre part que les catégories de parents admissibles à titre d'immigrants parrainés soient légèrement étendues.

...Les citoyens canadiens (mais non les immigrants reçus) âgés de plus de 21 ans devraient pouvoir parrainer leurs parents, quel que soit leur âge. Bien que dans certains cas, les parents puissent certainement être assez jeunes pour faire partie de la population active et donc ne plus être à charge, il faut qu'il soit possible de réunir tout parent de ce genre désirant l'être. Le Comité recommande toutefois que seuls les citoyens canadiens puissent exercer ce droit pour éviter l'abus possible qui consisterait, pour les aînés de familles nombreuses venus s'établir au Canada, à parrainer aussitôt leurs parents, lesquels à leur tour, pourraient parrainer leurs autres enfants âgés de moins de 21 ans.

* * * *

b) Immigrants indépendants

Le Comité recommande le maintien du système de points pour l'évaluation de tous les immigrants indépendants...

* * * *

c) Éducation et formation

...Le Comité estime que l'actuelle attribution des points favorise les personnes riches et instruites, ce qui fait perdre à de nombreux pays des sujets hautement qualifiés dont ils ont grandement besoin...

Le Comité est d'avis de réduire les points accordés pour l'instruction de 20 à 12, un point pour chaque année d'études réussies. Ainsi, les candidats qui ont terminé l'école secondaire continueraient à être avantagés. Les candidats possédant une formation plus poussée pourraient toujours être évalués selon d'autres critères. Par contre, la réduction proposée diminuerait l'avantage dont jouissent maintenant les personnes très instruites mais qui

n'ont pas d'expérience pratique tout en aidant celles dont l'instruction est moindre, mais qui possèdent de précieux talents professionnels.

* * * *

d) Compétence professionnelle

Le Comité estime que l'expérience pratique dans un domaine est aussi importante que l'instruction et la formation théoriques. En vertu du présent système, un candidat reçoit jusqu'à dix points pour ses qualifications professionnelles....

...Le Comité propose que des points supplémentaires – jusqu'à huit – puissent être alloués dans l'évaluation des qualifications. Les points alloués dépendraient du nombre d'années d'expérience pratique et, si possible, de la valeur des qualifications démontrées par le candidat.

e) Âge

Des projections démographiques indiquent une tendance constante qu'aurait la population canadienne à vieillir, allée à des taux de dépendance accrus. De même, il est habituellement plus facile pour des jeunes de s'adapter à un nouveau pays et de trouver un emploi qui leur convient. Pour ces deux raisons, le système de points devrait toujours favoriser les jeunes candidats et le Comité recommande donc de n'apporter aucun changement au mode d'attribution actuel des points selon ce critère.

f) Langue

Il faut maintenir les cinq points accordés pour la maîtrise de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada...

Il faut également maintenir les 10 points accordés aux candidats qui parlent les deux langues officielles afin de renforcer le fait que le Canada est un pays bilingue.

g) Parents au Canada

En conséquence de sa proposition de suppression de la catégorie des personnes désignées, le Comité recommande que les candidats qui ont au Canada un parent reçoivent dix points, si ce parent est citoyen canadien, et cinq points, s'il est immigrant reçu...

Le Comité serait en faveur d'allouer, selon le cas, 5 ou 10 points aux candidats qui ont, au Canada, un parent tel qu'un fils ou une fille, un frère ou